



Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Département des affaires transversales

**78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

DGER/DAT/2022-111

07/02/2022

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 10/03/2022

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation en 2022 des équipes pédagogiques des établissements publics et privés à la suite de la rénovation du baccalauréat "Productions aquacoles".

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

ENSFEA

Délégations régionales à la formation continue (DRFC)

Résumé : Note d'information sur l'organisation en 2022 d'une formation en présentiel à Toulouse pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation du baccalauréat professionnel "Productions aquacoles".

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les équipes pédagogiques des établissements de l'enseignement agricole en ce qui concerne la rénovation de la spécialité «Productions aquacoles» du baccalauréat professionnel.

Ce stage de formation comprend une session de deux jours qui aura lieu en mars 2022 en présentiel.

1.1. Objectifs

Cette formation se donne pour objectifs d'aider les équipes à s'approprier les changements induits par la rénovation de la spécialité Conduite de productions aquacoles du baccalauréat professionnel dans les domaines de la formation et de l'évaluation : nouveau périmètre du diplôme, logique capacitaire, pratique explicitée et conséquences sur l'évaluation certificative et les pratiques de formation.

1.2. Public cible

Sont conviés à ce stage de formation deux enseignants ou formateurs par établissement public ou privé préparant les apprenants aux épreuves professionnelles (E5, E6 et E7), dont un enseignant coordonnateur de filière.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1 ^{ère} 1/2 journée APRES-MIDI 14h00-17h30	Plénière	Présentation du sens de la rénovation Présentation du référentiel de diplôme Présentation du cadrage de l'évaluation Présentation de la grille horaire Echanges généraux
2 ^{ème} 1/2 journée MATIN 08h30-12h30	Ateliers	Travail sur le bloc de compétence 6 : l'évaluation et l'enseignement
3 ^{ème} 1/2 journée APRES-MIDI 14h00-18h00	Ateliers	Travail sur le bloc de compétence 5 : l'évaluation et l'enseignement
4 ^{ème} 1/2 journée MATIN 08h00-12h00	Ateliers Plénière	Travail sur le bloc de compétence 7 : l'évaluation et l'enseignement Synthèse, Questions / Réponses, Bilan / Suites à donner

Les documents relatifs au baccalauréat professionnel Productions aquacoles sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr

Il est demandé aux participants de la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels.

2. DATE ET LIEUX DE FORMATION

La session de formation se déroulera en présentiel :

du mardi 08 mars 2022, 14h00 au jeudi 10 mars 2022, 12h00
(accueil à partir de 13h30)
A l'ENSFEA de Toulouse
2 route de Narbonne
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Code stage NFE1EA0012 - Code session 2022-0001
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 08 février 2022

La modalité de formation est susceptible d'adaptation (transformation en formation à distance).
Il conviendra donc de se référer aux convocations qui seront adressées par les services organisateurs.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MAA) et qui disposent d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> puis suivre les instructions données sur le site.

3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoiRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENSFEA, structure organisatrice aux conditions et tarifs en vigueur.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 2**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNMFREO.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP, les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1

Demande d'inscription à une session de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions

Nom :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Courriel agent (obligatoire) :	<input type="text"/>		
Tel professionnel :	<input type="text"/>	Civilité :	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Fonction(s) :	<input type="text"/>	Catégorie :	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> Agent non identifié dans RenoiRH MAA	ou Matricule RenoiRH MAA ¹ : <input type="text"/>		
Structure d'affectation :	<input type="text"/>		
Service ou centre :	<input type="text"/>		
Courriel institutionnel :	<input type="text"/>		

Code stage RenoiRH :	<input type="text"/>	Code session RenoiRH :	<input type="text"/>
Libellé :	<input type="text"/>		
Structure organisatrice :	<input type="text"/>		
N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)	
1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Typologie de la demande (<i>obligatoire</i>)	Cette demande est liée à (<i>facultatif</i>)
<input type="checkbox"/> T1 – Adaptation immédiate au poste de travail	<input type="checkbox"/> Un parcours de professionnalisation (PP)
<input type="checkbox"/> T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	<input type="checkbox"/> La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)
<input type="checkbox"/> T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences	
<input type="checkbox"/> PEC – Préparation aux examens et concours	
Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation (<i>obligatoire</i>) ?	
<input type="text"/>	
Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF	
Fait à <input type="text"/> , le <input type="text"/>	Signature <input type="text"/>
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>	

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	Visa du RLF (Responsable Local de Formation)	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	Nom : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) :	Tél : <input type="text"/>	Motif (obligatoire en cas de refus) :
<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
Nom, signature et cachet		Nom, signature et cachet
Date : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/>

Courriel du RLF (*obligatoire*) :

¹ Les agents disposant d'un matricule RenoiRH ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire via leur Self mobile. Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée.

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

Etablissements privés
CNEAP, UNREP, UNMFREO

Formation SIL Bac Pro Aqua Enseignants - Fiche d'inscription

<p><u>NOM :</u></p> <p>Prénom :</p> <p>Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)</p> <p>Catégorie :</p> <p>Grade :</p> <p>Mél Professionnel (obligatoire):</p>	<p>Établissement : <i>Adresse (postale exacte) :</i></p> <p>Fax :</p> <p>Mél Établissement (obligatoire) :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p>
---	--

<p>Vous êtes :</p> <p>Directeur adjoint <input type="checkbox"/></p> <p>Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/></p> <p>Enseignant <input type="checkbox"/></p> <p>Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Motivations de la demande :</p> <p>Développement personnel <input type="checkbox"/></p> <p>Compétences professionnelles <input type="checkbox"/></p> <p>Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/></p> <p>Nouveaux programmes <input type="checkbox"/></p>	<p>Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse</p> <p>Intitulé : Bac Pro Aqua Enseignants</p> <p><input type="checkbox"/> Code stage / session RenoiRH Formation : NFE1EA0012 – 2022-0001 Date : du mardi 08 au jeudi 10 mars 2022</p> <p>DATE LIMITE D'ENVOI : 08 février 2022</p>
---	--

<p>Avis du Directeur de l'établissement</p> <p>Favorable <input type="checkbox"/></p> <p>Défavorable <input type="checkbox"/></p> <p>Motif du refus :</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet :</p>	<p>Visas de l'établissement et de la fédération</p> <p>Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO (envoi groupé)</p> <p>Dates :</p> <p>Signatures et cachets :</p>
--	---

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	<p>Elsa TARRAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p> <p>Chargés de formation : Laetitia COUVERT Corinne GERARD Francis SABIN</p> <p>Assistant : Patrice Weiss (Lyon)</p>	<p>DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél : 04 73 42 27 92 Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 77 Tél : 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél : 04 78 63 13 39</p>
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	<p>Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriquez@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Françoise PICOT RLF-chargée de formation TUTAC/AE : Nathalie VICAIRE</p>	<p>DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon Tél : 03 39 59 40 47 Tél : 03 39 59 40 45 Tél : 03 39 59 40 40</p>
BRETAGNE	<p>Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY</p>	<p>DRAAF Bretagne (Rennes) Tél : 02 99 28 22 04</p> <p>Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80</p>
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	<p>Mathilde GUERTIN mathilde.guertin@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Emilie FOUCHET</p>	<p>DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél : 02 38 77 40 24</p> <p>Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 40 21</p>
CORSE	<p>Véronique BERTOCHÉ veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74</p>
GUADELOUPE	<p>Gabrielle ECHARD-LEBLANC gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81</p>
GRAND-EST	<p>Isabelle DE MAURAIGE isabelle.de-mauraiige@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistants : Laurence WEBER et Alain GILLET Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél : 03 26 66 20 25</p> <p>Tél : 03 26 66 20 16 et 20 21</p> <p>Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 66</p>
GUYANE	<p>X formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr</p> <p>Délégue régionale GRAF : Daniel LE COUVIOUR daniel.le-couviour@educagri.fr</p>	<p>DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77</p> <p>LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26</p>
HAUTS-DE-FRANCE	<p>Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)</p>	<p>DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél : 03 22 33 55 49</p> <p>Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76</p>
ILE-DE-FRANCE	<p>Agents enseignement agricole :</p> <p>Robert KRIER-KOLYADA formco-ea.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr</p> <p>Agents DRIAAF et DDI : Thierry DUCLOS sgc-sgamm-formation-agriculture@paris.gouv.fr</p>	<p>DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78</p> <p>Préfecture de région Ile-de-France</p>

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Chantal ROSA-ARSENE chantal.rosa-arsene@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 50
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Véronique LEFEBVRE veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie (Caen) Tél : 02 32 18 95 23 Tél : 02 31 24 99 08 Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE-AQUITAINE	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistants : Annick COMBROUZE	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél : 05 87 79 85 13 Tél : 05 87 79 84 56 Tél : 05 87 79 84 61
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistants : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS-DE-LA-LOIRE	Bérengère KIRION berengere.kirion@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Assistants : Françoise CASSARD	DRAAF Pays de la Loire (Nantes) Tél : 02 72 74 70 14 Tél : 02 72 74 72 12
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistants : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) 06 88 27 87 82 Site Avignon 06 68 98 97 90 Site Marseille 04 13 59 36 33 et 36 41
REUNION	Elodie SAVIGNAN elodie.savignan@agriculture.gouv.fr formco.daa974@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DAAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 88 53 Tél : 02 62 30 89 47

Mise à jour le 01/12/2021

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site

FORMCO : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>

[Délégations régionales](#)

Accueil > Trouver une formation > Délégations Formation

[Espace Admin. Centrale](#)

Délégations Formation

Vous pouvez accéder à l'offre de formation organisée par les Délégations Régionales à la Formation Continue des D(R)AAF et par la Délégation d'administration centrale à la formation continue.

[[Télécharger les coordonnées des équipes des délégations formation](#)]